

Mobilisation des populations en situation de pauvreté touchées à la fois par les inégalités sociales de santé et les enjeux climatiques : récit de pratique en organisation communautaire

Jacinthe Montplaisir, T.S., Organisatrice communautaire, Candidate à la maîtrise en travail social, Chargée de cours, Université du Québec à Rimouski

jacinthe_montplaisir@uqar.ca

Marietou Niang, Ph.D., Professeure, Département de psychosociologie et travail social, Université du Québec à Rimouski

marietou_niang@uqar.ca

RÉSUMÉ :

Face aux défis posés par les changements climatiques, les populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale subissent des impacts disproportionnés. Les organisateur-trice-s communautaires jouent un rôle central dans la mise en œuvre d'actions collectives en collaboration avec ces populations. Par des processus participatifs, ces démarches mobilisatrices encouragent une participation citoyenne active, essentielle à la conception d'initiatives adaptées aux réalités de ces communautés. Cet article examine comment les compétences et les approches de l'organisation communautaire peuvent contribuer à une transition climatique plus juste, à partir d'une démarche de santé publique menée dans le Bas-Saint-Laurent. Nous soutenons que les professionnel-le-s de l'organisation communautaire, en tant qu'acteur-trice-s de proximité et intermédiaires entre les institutions publiques et les communautés, représentent un levier stratégique pour déjouer l'invisibilisation des réalités vécues, adapter les pratiques aux cadres d'analyse des personnes premières concernées et renforcer leur capacité d'action. Par la mise en place d'une consultation spécialisée et l'accompagnement concret des actions, cette démarche vise à influencer des processus décisionnels souvent éloignés des préoccupations des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Dans le contexte des changements climatiques, cette démarche vise à placer les populations marginalisées au cœur des réflexions et à inspirer une mobilisation des partenaires en faveur d'une plus grande justice sociale.

MOTS-CLÉS :

Changements climatiques, pauvreté, participation citoyenne, santé publique, organisation communautaire

INTRODUCTION¹

Il existe des preuves scientifiques montrant que les effets des changements climatiques ne sont pas répartis de manière équitable au sein de la société. Certains individus et groupes de population sont disproportionnellement exposés aux risques sanitaires, au déplacement forcé ainsi qu'aux vulnérabilités sociales et économiques découlant de ce phénomène (Comim, 2008; Füssel, 2010; Organisation internationale pour les migrants, 2024; Skinner, 2012). Les populations en situation de pauvreté, notamment les femmes, les jeunes, les communautés isolées ou racisées et les peuples autochtones, disposent de moins de ressources pour relever les défis liés aux catastrophes naturelles (GIEC, 2022), alors que ces populations sont les plus exposées aux impacts des changements climatiques et ont moins contribué à la production de la pollution, tant à l'échelle mondiale que locale (Chakraborty et al., 2022; Qiang, 2019). À cet effet, il est reconnu que les contributions aux émissions de gaz à effet de serre varient considérablement selon les groupes sociaux et les régions. Selon OXFAM, les gens issus du 1 % le plus riche ont émis autant de CO₂ que les deux tiers les plus pauvres et vulnérables de la population mondiale, qui subissent les conséquences des changements climatiques de façon plus grave, sans avoir les moyens de se protéger (OXFAM, 2023).

Les événements climatiques, tels que les inondations, les sécheresses, les vagues de chaleur ou les feux de forêt, ont des répercussions importantes dans de nombreux domaines essentiels à la vie humaine, notamment la production agricole et alimentaire, les infrastructures de santé, les moyens de subsistance et la disponibilité de la main-d'œuvre, ainsi que sur les comportements et le bien-être global (OIM, 2014). Ces changements climatiques ne sont pas seulement une menace environnementale, ils agissent comme des catalyseurs des inégalités sociales (Senay et al., 2023). Cette interaction entre événements climatiques et facteurs socio-économiques révèle et intensifie les inégalités sociales, ce qui rend la prévention, l'adaptation et la résilience plus difficiles chez les populations les plus vulnérables. Par conséquent, l'effet cumulatif des catastrophes naturelles et des inégalités sociales fait en sorte que les conséquences sanitaires et socio-économiques sont amplifiées chez les personnes en situation de pauvreté.

Outre les inégalités d'exposition et de vulnérabilité aux impacts des changements climatiques, les populations les plus pauvres sont également confrontées à des inégalités d'accès aux processus décisionnels en matière de politiques climatiques (Burkett, 2018; Giaccone, 2022; Hedahl et al., 2022; Laigle, 2019). Elles sont généralement exclues des processus d'élaboration des problématiques publiques ainsi que de conception et de mise en œuvre de solutions et de politiques environnementales. Le plus souvent, leur participation se limite à l'étape de conception des solutions, sous forme de consultations, ou de collaborations pour la mise en œuvre des actions. Or, l'identification des problèmes les plus urgents selon leur propre perspective, ainsi que les manières de formuler ces enjeux à partir de leurs référents culturels, sociaux ou épistémiques, demeurent largement absentes. Cette marginalisation s'explique par des inégalités structurelles, sociales, politiques, économiques et matérielles qui limitent la capacité d'action et d'influence de ces populations sur les décisions environnementales. Elle est également renforcée par des modes de gouvernance peu inclusifs et par des politiques climatiques qui, en l'absence d'approches de justice sociale et épistémique, peuvent aggraver ces inégalités (Giaccone, 2022; Guivarch et Taconet, 2020).

Ainsi, dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé, il est essentiel de soutenir la participation des populations vulnérables face aux changements climatiques. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) souligne que la reconnaissance des droits et la pleine

1 Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé activement à la réalisation de ce projet : l'Équipe Changements climatiques du CISSS du Bas-Saint-Laurent, les externes en médecine à l'Université Laval, l'équipe d'organisation communautaire du CISSS du Bas-Saint-Laurent, l'ensemble des intervenant-e-s de milieu de vie et les citoyen-ne-s participant-e-s.

participation de ces populations seront centrales pour optimiser la gouvernance, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques pour une transition écologique juste (Senay et al., 2023).

Cet article propose une analyse fondée sur un récit de pratique issu d'une démarche de santé publique menée dans la région du Bas-Saint-Laurent, en contexte de changements climatiques. Ce récit de pratique a pour objectif de présenter comment les actions des professionnel-le-s en organisation communautaire peuvent transformer la dynamique de consultation auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. L'analyse met en lumière les défis et les apports de l'organisation communautaire dans la mise en œuvre de stratégies de mobilisation des communautés locales et de participation citoyenne, en soulignant son rôle central dans la création d'espaces inclusifs.

Plus précisément, nous cherchons à répondre à la question suivante : comment les compétences et les approches propres à l'organisation communautaire peuvent-elles contribuer à une lutte contre les changements climatiques qui soit socialement juste? Nous soutenons que les acteur-trice-s de l'organisation communautaire, en tant qu'intermédiaires entre les institutions publiques et les communautés, constituent un levier stratégique pour favoriser une transition climatique équitable. Leur capacité à mobiliser les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, qui sont particulièrement vulnérables aux inégalités sociales de santé et aux changements climatiques, est essentielle pour intégrer les principes d'équité et de justice sociale dans les stratégies de prévention et d'adaptation aux changements climatiques.

Cet article est organisé en trois grandes parties. Il commence par situer le rôle de l'organisation communautaire face aux changements climatiques, à partir d'une démarche de consultation spécialisée menée par la Santé publique auprès des populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Il présente ensuite la méthodologie des « cafés-discussions », une approche participative favorisant l'expression des savoirs expérientiels. Enfin, il analyse les stratégies mises en œuvre dans le cadre de cette approche pour surmonter les obstacles à la participation citoyenne, en mettant en lumière les retombées de cette démarche pour la santé publique et les milieux de vie.

123

1. L'organisation communautaire face aux changements climatiques

Pour que l'action climatique mène à des transformations durables et structurantes, il est essentiel d'intégrer les déterminants sociaux de la santé, tels que le revenu, l'emploi, le logement, l'éducation ou l'accès aux services, dans l'analyse et la mise en œuvre des interventions (D'Amours et al., 2022). Ces déterminants s'inscrivent de manière imbriquée dans les trajectoires de vie, sans qu'aucun d'eux ne puisse être abordé isolément (Loignon et al., 2018). Les populations vulnérables aux changements climatiques vivent des réalités complexes, où les effets de la pauvreté et des changements climatiques s'entrecroisent et se renforcent mutuellement. L'un des défis majeurs de l'action climatique consiste ainsi à adopter une approche systémique et transformatrice, qui tienne compte de ces interactions. En plus de leurs objectifs liés aux changements climatiques, les politiques et programmes climatiques doivent aussi viser la réduction des inégalités sociales, en évitant de les reproduire ou de les aggraver. Pour cela, une approche intersectorielle fondée sur la justice sociale et la participation active des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale est indispensable.

Dans cette perspective, l'INSPQ encourage les équipes de santé publique à aller à la rencontre des populations les plus vulnérables aux changements climatiques, directement dans leur milieu de vie, en collaboration avec les organismes communautaires (Grenier et al., 2024). Cette recommandation permet de souligner le rôle central de l'organisation communautaire comme vecteur de proximité,

de mobilisation et de reconnaissance des savoirs citoyens, pour rendre l'action climatique plus juste, inclusive et ancrée dans les réalités sociales des territoires. Le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et CIUSSS (RQIIAC) définit cette profession comme suit :

L'organisation communautaire est une pratique professionnelle d'intervention collective qui s'appuie sur une vision globale et qui s'adresse en priorité à des populations affectées par des problèmes sociaux, dans une visée de changement social. S'articulant à partir du territoire vécu, généralement à une échelle locale, l'organisation communautaire est pratiquée en soutien à une communauté géographique, d'identité ou d'intérêt, selon une approche ascendante. L'organisation communautaire vise l'amélioration des conditions de vie, la réduction des inégalités sociales, le développement du pouvoir d'agir, la participation citoyenne, ainsi que l'inclusion sociale, en cohérence avec des valeurs de respect, d'autonomie, de solidarité, de démocratie et de justice sociale (RQIIAC, 2020, p. 22).

Grâce à son ancrage dans le territoire vécu et à son expertise en mobilisation collective et en participation citoyenne, l'organisation communautaire permet d'agir au plus près des réalités qui affectent les conditions et milieux de vie (Bourque et al., 2025). Les organisateur-trice-s communautaires (OC), par leurs liens de proximité avec les ressources locales, jouent un rôle clé de liaison constructive entre les acteur-trice-s de santé publique, les intervenant-e-s sociaux-ales et les populations concernées.

1.1 Description de la démarche de consultation de la Santé publique auprès des populations les plus affectées par les changements climatiques

La démarche de consultation spécialisée trouve son origine dans un projet de stage en communication climatique réalisé en 2023 auprès de personnes âgées en situation de pauvreté au Bas-Saint-Laurent. Mené par trois professionnelles en santé et services sociaux, dont une organisatrice communautaire, ce projet a mis en lumière l'importance de faire entendre la voix des citoyen-ne-s dans les transitions écologiques justes (Briand et Scott, 2023), menant à la création des « cafés-discussions sur les changements climatiques », une consultation spécialisée à l'échelle régionale.

Il convient de rappeler que la Direction de la santé publique (DSP) du CISSS du Bas-Saint-Laurent s'investit depuis plusieurs années, à travers l'action communautaire, dans des projets d'intervention collective impliquant directement des personnes citoyennes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Lesemann et St-Germain, 2014; Montplaisir et al., 2024a).

En 2023, la DSP a choisi d'inclure l'expertise en organisation communautaire dans l'action climatique. Déjà reconnue pour sa capacité à mettre en place des approches participatives favorisant l'engagement des populations les plus affectées par les inégalités sociales, cette expertise a été pleinement intégrée à la stratégie régionale de lutte contre les changements climatiques. Un leadership spécifique a ainsi été attribué au sein de l'équipe régionale interdisciplinaire en changements climatiques (équipe CC)², afin qu'une professionnelle en organisation communautaire puisse y contribuer à titre d'experte-conseil. Cette intégration n'avait jamais été faite auparavant, malgré la reconnaissance de l'organisation communautaire au sein de la DSP.

2 Équipe interdisciplinaire composée d'une médecin spécialiste en santé publique, de trois agentes de planification, de programmation et de recherche (APPR) et d'une organisatrice communautaire. Des stagiaires en médecine viennent ponctuellement appuyer l'équipe.

L'OC intégrée à l'équipe CC a pour rôle de soutenir la prise en compte des réalités des populations particulièrement vulnérables aux inégalités sociales et aux impacts des changements climatiques, et ce, tout au long de la démarche.

2. Méthodologie de la consultation spécialisée des cafés-discussions

L'action de l'équipe CC a débuté par l'élaboration d'une évaluation des vulnérabilités et des risques régionaux aux changements climatiques (VRAC) (Turgeon-Pelchat et al., 2023). Une grande diversité de partenaires, tels que des organismes communautaires, des villes et MRC, des organismes en environnement, des ministères et des professionnels de la santé du CISSS, a été consultée pour établir ce diagnostic régional. Portée par le leadership de l'organisation communautaire et l'élan de projets antérieurs, l'équipe CC a élargi son approche en allant à la rencontre directe des communautés touchées par les inégalités sociales de santé et les changements climatiques. Cette démarche avait pour but d'influencer les mesures d'adaptation aux changements climatiques, constituant ainsi un premier jalon vers la reconnaissance des savoirs et des réalités propres à ces populations. Dans le cadre de cette consultation spécialisée, sept cafés-discussions ont été organisés avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Refusant une approche centrée uniquement sur les récits individuels, l'équipe CC a mis en place un dispositif participatif favorisant l'expression d'expériences collectives et l'élaboration d'une analyse partagée des enjeux.

Les cafés-discussions visaient à rapprocher les citoyen-ne-s du personnel de santé publique, en leur permettant de jouer un rôle de développeur et de prospecteur pour amorcer de nouveaux processus collectifs, nécessitant une relation de proximité avec leur territoire (Bourque et al., 2024). Pour refléter la diversité de réalités souvent méconnues, tant en milieu rural qu'urbain, l'équipe CC a collaboré avec sept OC locaux de cinq MRC différentes et sept intervenant-e-s sociaux-ales travaillant au sein des milieux de vie concernés. Cette collaboration entre expertise régionale de l'équipe CC et savoirs locaux, mobilisés à travers les OC locaux et les intervenant-e-s sociaux-ales, a facilité le recrutement des participant-e-s et soutenu l'animation des rencontres. L'équipe chargée de l'animation des rencontres était composée de quatre acteur-trice-s³ de santé publique et de l'intervenant-e social-e du milieu de vie visité.

La méthodologie des cafés-discussions a pris appui sur un guide visant à outiller les intervenant-e-s de santé publique en matière de consultation de personnes vivant des difficultés à se nourrir sainement et en quantité suffisante, notamment les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (MSSS, 2023). L'équipe CC l'a adapté pour aborder les changements climatiques.

Le canevas d'entretien utilisé lors de la consultation spécialisée en changements climatiques comprend trois volets : (1) « Animation à l'écoute axée sur la santé » pour permettre aux participant-e-s d'exprimer d'abord leurs perceptions générales des changements climatiques, puis les écoémotions ressenties, pour finalement tisser des liens avec les impacts sur la santé; (2) « Animation en couleur sur le milieu de vie » pour traduire les obstacles réels que rencontrent ces communautés dans leur quotidien et dégager des pistes de solutions significatives; (3) « Mobilisation » pour renforcer les alliances entre personnes présentes pour devenir des acteur-trice-s de transition. Le rapport complet de la démarche incluant le résumé ainsi que

3 Trois membres de l'équipe CC, (une animatrice (OC ou APPR) et deux preneur-euse-s de notes (stagiaires en médecine)), ainsi qu'une personne OC locale.

les outils de consultation, dont le guide d'entretien commenté (Montplaisir et al., 2024b), sont disponibles sur le site web des changements climatiques du CISSS du Bas-Saint-Laurent⁴.

3. Stratégies employées par l'organisation communautaire pour déjouer certains défis de la participation citoyenne

La démarche des « cafés-discussions » sur les changements climatiques s'est accompagnée de plusieurs défis, nécessitant la mise en œuvre de stratégies spécifiques pour y répondre. Parmi celles-ci figurent : l'animation d'un espace de parole dédié à une communauté marginalisée, la création d'un contexte adapté, l'adoption d'une posture d'écoute empathique, la mise en place d'une activité participative permettant l'expression de leur propre cadre d'analyse, l'établissement des bases d'un processus d'empowerment orienté vers l'action, le transfert de connaissances auprès des intervenant-e-s en organisation communautaire et le soutien à l'action collective introduite dans les milieux de vie.

3.1 Déjouer l'invisibilisation des réalités complexes vécues par les populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale

Bien qu'elles soient directement concernées, les populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale se heurtent à diverses barrières qui limitent leur accès aux informations et aux espaces décisionnels, et qui nourrissent leur sentiment d'impuissance face aux enjeux sociétaux. Cela contribue à les invisibiliser et à engendrer des formes d'ignorance à l'égard de leurs expertises et de leurs savoirs en matière d'action climatique (Ilardo et al., 2022). Cette invisibilisation participe à un vécu d'injustices épistémiques, telles que définies par la philosophe Miranda Fricker, c'est-à-dire que les récits et les vécus sont systématiquement discrédités ou ignorés et que les cadres d'analyse dominants ne permettent pas de reconnaître ou de comprendre pleinement la légitimité de leurs savoirs (Fricker, 2007). Les processus participatifs, tels que les « cafés-discussions » lancés dans le cadre de notre démarche, sont essentiels pour faire face à ces injustices, car ils permettent de créer des espaces de reconnaissance des savoirs expérientiels. Toutefois, en l'absence de mesures concrètes d'inclusion, de participation démocratique et de reconnaissance des savoirs expérientiels, ces espaces participatifs risquent de reproduire, voire d'amplifier les injustices épistémiques qu'ils visent à combattre (Sénéchal et al., 2021). Cette tension révèle une dynamique complexe, où les mécanismes de consultation peuvent, s'ils ne sont pas attentivement conçus, limiter l'expression et la légitimation des expertises issues des vécus des populations marginalisées. Il est gagnant d'offrir, en premier lieu, un espace où la parole est respectée et entendue, ce qui « implique la mise en place de mécanismes de protection et de modération de la parole » (Laville et Salmon, 2022, p. 169-170). Cela peut préparer à un dialogue démocratique plus large par la suite.

3.2 Penser les rencontres à partir des réalités contextuelles

Dans le cadre des cafés-discussions, l'équipe d'animation a mené une réflexion approfondie et évolutive sur les stratégies à adopter pour favoriser une approche de proximité et renforcer les liens avec les personnes participantes. Être en contact direct avec les milieux de vie et les cadres de référence des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale s'est révélé essentiel.

⁴ <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/vivre-en-sante/conseils-prevention/sante-environnementale/changements-climatiques>
Sous le titre : « Démarche citoyenne auprès des populations sensibles aux changements climatiques : des cafés-discussions d'une grande richesse! »

C'est pourquoi les rencontres ont été organisées dans des lieux familiers et accessibles, tels que des organismes communautaires ou des habitations à loyer modique (HLM), dans chacune des municipalités régionales de comté (MRC) ciblées. En amont, le recrutement représentait un défi, notamment en raison du langage technique souvent utilisé dans le discours sur les changements climatiques, peu adapté aux populations les plus marginalisées (Boivin et al., 2024). Pour y répondre, une rencontre de planification de l'équipe d'animation a permis de concevoir une stratégie de communication adaptée. Des outils visuels simples, y compris des images locales et des messages accessibles, tels que : « Le printemps en dents de scie vous préoccupe? », ont été créés pour susciter l'intérêt et encourager la participation. Cette approche a porté ses fruits, confirmant l'importance d'une communication contextualisée, coconstruite avec les acteur·trice·s du milieu, et intégrée à toutes les étapes du processus de consultation (Boivin et al., 2024).

En ce qui concerne l'animation des consultations, l'enjeu ne réside pas uniquement dans la manière dont elle est conduite, mais aussi dans les conditions matérielles qui la soutiennent. Les horaires choisis, la configuration de la salle, la disposition des participant·e·s, la nature des collations ou repas offerts, ainsi que l'organisation du matériel d'animation jouent un rôle déterminant dans la qualité des échanges. L'organisation et l'animation des rencontres constituent ainsi un levier central de la démarche, en ce qu'elles permettent de réduire les inégalités dans la prise de parole et de favoriser la reconnaissance de diverses expériences, savoirs et expertises. Dans le cadre des cafés-discussions, une attention particulière a été portée à la création de conditions favorables à l'inclusion et à la valorisation des savoirs expérientiels. Cela s'est notamment traduit par une planification minutieuse des aspects logistiques. Comme tous les membres de l'équipe d'animation ne partageaient pas le même niveau d'expérience des réalités liées à la pauvreté et à l'exclusion sociale, des stratégies d'apprentissage et de conscientisation ont été mises en place en amont, afin de mieux saisir les contextes vécus des participant·e·s. L'une des stratégies mises en place a été d'aller acheter collectivement, à l'épicerie, les collations offertes lors des rencontres. Cette démarche visait à sensibiliser les membres de l'équipe aux choix alimentaires accessibles et adaptés aux réalités des participant·e·s. Ce moment préparatoire a ouvert un espace de discussion sur des enjeux structurels liés à la pauvreté, tels que l'insécurité alimentaire ou les besoins de base non comblés (Torres, 2024). Concrètement, des fruits et légumes faciles à manger, des aliments protéinés comme le fromage ainsi que des collations pouvant être rapportées à la maison ont été achetés.

Un autre aspect logistique souvent négligé concerne l'aménagement des salles de rencontre. À son arrivée, l'équipe d'animation a constaté que les chaises étaient disposées en rangées, comme pour une conférence, ce qui instaurait implicitement une hiérarchie et renforçait la légitimation des savoirs institutionnels et professionnels. Pour favoriser une approche égalitaire, axée sur le dialogue et la coconstruction, les chaises ont été réorganisées en cercle. Des participant·e·s volontaires étaient invité·e·s à se joindre à l'équipe pour préparer la collation, créant ainsi un premier contact informel et contribuant à l'établissement d'un espace sécurisant et accueillant.

3.3 Penser l'animation pour dénouer les tensions entre légitimité des savoirs et pression institutionnelle

Prendre la parole sur un sujet aussi complexe que les changements climatiques, et ce devant une équipe de la santé publique et dans un groupe composé de 10 à 15 personnes, ne s'est pas fait naturellement pour la majorité des participant·e·s. Il est souvent fréquent dans les démarches participatives que les personnes premières concernées se sentent intimidées par le statut ou le langage technique des professionnels. Il y a effectivement des structures hiérarchiques implicites

entre les différents savoirs à prendre en compte : « les savoirs et les acteurs qui les portent n'ont ni le même poids ni la même légitimité sociale » (Godrie, 2019, p. 6). De telles dynamiques peuvent amener les personnes premières concernées à percevoir leur savoir expérientiel comme illégitime en comparaison des savoirs professionnels ou de pratique. Ce déséquilibre qui se manifeste souvent durant les rencontres crée généralement un besoin de penser que les premières concernées doivent être formées pour que leur parole soit entendue ou considérée comme étant valable (Favre et al., 2012). Or, cette perception est susceptible de créer une distance sociale accrue entre les différents acteurs concernés, mais elle peut aussi freiner ou nuire à la richesse des échanges et à l'ouverture à une diversité des points de vue essentielle dans l'action climatique.

À cette fin, la démocratisation de la parole a été favorisée durant les cafés-discussions par l'utilisation d'un guide d'entretien flexible et d'un éventail de techniques d'animation (échanges informels, tours de table, prise de parole spontanée, travail en petits groupes de personnes). Bien que les enjeux abordés soient lourds de sens, l'utilisation d'outils d'animation adaptés – intégrant notamment une touche d'humour – a permis de créer un climat d'échange plus détendu et accessible. La collectivisation des propos, des expériences et des savoirs entre personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale leur confère une force sociale, leur permettant d'endosser une légitimité de parole et de développer une capacité d'analyse reconnue.

Durant les rencontres, une posture d'ouverture et d'écoute empathique a été adoptée par l'équipe d'animation afin d'accueillir les différentes interprétations de la réalité des changements climatiques. Plutôt que de se positionner en tant qu'experte, l'équipe d'animation a choisi d'adopter un rôle de facilitatrice des échanges entre les participant-e-s, tout en demeurant vigilante à ce que ces derniers « n'adoptent pas la grille d'analyse privilégiée par l'intervenant » (Duval et al., 2011, p. 30). Cette posture visait à prévenir la hiérarchisation des savoirs, en évitant que les connaissances professionnelles, notamment celles issues du domaine de la santé publique, ne soient érigées en seules sources de légitimité sur le sujet. Ainsi, l'objectif était de permettre à « toutes les personnes participantes [d']avoir l'opportunité d'exprimer librement leur point de vue, leurs valeurs et leurs intérêts » (Bouchard-Bastien et al., 2023, p. 438).

Pour soutenir la mise en pratique de cette posture, des notions liées à l'éthique en intervention collective ont été partagées avec l'équipe d'animation. Notamment, le fait que « l'accompagnement de l'action collective autodéterminée demande une capacité à gérer l'ambiguïté et la complexité, car "on est dans la construction de relations sans savoir où cela nous mènera" » (Mercier et Bourque, 2021, p. 47). Toutefois, des balises ont été établies afin d'intervenir en cas de propos irrespectueux. Par ailleurs, des repères concrets ont été intégrés au guide d'entretien afin de favoriser une expression libre, en encourageant les participant-e-s à formuler leurs idées dans leurs propres mots, tout en prévenant les débordements liés à des dynamiques argumentatives trop polarisées. Par exemple, la première partie de l'entretien, centrée sur la perception des changements climatiques, a suscité une certaine confusion en raison de la diversité des interprétations et des points de vue exprimés. Pour y remédier, l'animation a été réorientée autour d'éléments concrets et observables, tels que les manifestations tangibles des changements climatiques dans le quotidien, par exemple la disparition d'espèces animales comme les crevettes à Matane et leurs impacts, plutôt que sur les causes perçues, qui variaient considérablement d'une personne à l'autre.

Une période informelle de 15 minutes a été prévue à la fin de l'animation afin de permettre aux participant-e-s d'échanger avec les intervenant-e-s. Ce moment a été largement apprécié, non pas tant pour obtenir des conseils spécifiques en lien avec la santé et les changements climatiques que pour exprimer leur reconnaissance envers les acteur-trice-s de la santé publique qui s'étaient déplacé-e-s pour venir à leur rencontre.

3.4 Reconnaître les cadres d'analyse des personnes premières concernées

Dans les processus d'animation de ce type de rencontres, l'un des défis majeurs réside dans le décalage culturel et langagier entre les savoirs professionnels ou de pratique et les savoirs expérientiels portés par les personnes en situation de pauvreté. Au début de la démarche, l'équipe souhaitait interroger les participant·e·s sur des éléments concrets, tels que leurs perceptions des changements climatiques et leurs effets sur leur quotidien ou leur milieu de vie. Toutefois, elle a rapidement constaté que ces personnes ne partageaient pas nécessairement le même cadre d'analyse que celui mobilisé par les intervenant·e·s ou les institutions. Ce constat a mis en lumière la nécessité d'adapter les approches d'animation pour reconnaître et valoriser les savoirs situés, plutôt que de chercher à les faire entrer dans des grilles d'analyse prédéfinies. Pour cela, quelques questions réflexives ont émergé : comment recueillir et accueillir les propos et les réflexions de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale sans travestir leur schème de pensée ? Et comment, en tant qu'équipe interdisciplinaire, pouvons-nous comprendre et interpréter ces discours sans les filtrer à travers nos propres modèles de pensée et d'action ?

Pour surmonter ces obstacles réels, l'équipe CC s'est inspirée de diverses approches méthodologiques adaptées, dont celle des intelligences citoyennes de Majo Hansotte (2013). Mobilisant le rêve et la création collective, cette méthodologie permet de bâtir l'échange à partir d'éléments très concrets pour favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes (Duval et al., 2011). L'équipe CC a choisi de centrer la discussion autour de la notion du « chez-soi ». De plus, elle a elle-même expérimenté l'animation avant que celle-ci soit utilisée lors des « cafés-discussions », afin de clarifier son positionnement de départ.

Lors de la deuxième partie de la rencontre, les participant·e·s ont été réparti·e·s en sous-groupes de quatre à cinq personnes, accompagnés par des membres de l'équipe d'animation à titre de soutien. Chaque petit groupe a été invité à s'installer autour d'une grande feuille commune et à utiliser des couleurs ou des dessins pour nourrir sa réflexion. Les participant·e·s ont été encouragé·e·s à représenter leur chez-soi, à se situer dans cet espace, puis à imaginer une amélioration en lien avec les changements climatiques. À partir de l'ensemble des dessins produits, une réflexion collective a été amorcée sur les améliorations possibles à l'échelle du voisinage. En conclusion, chaque groupe a présenté son œuvre collective ainsi que les réflexions qui en ont émergé. Il s'en dégageait une fierté tangible.

Bien que cette méthode visuelle soit efficace pour accueillir les récits collectifs des personnes premières concernées, elle peut poser un défi de compréhension, d'analyse et d'interprétation. En effet, ces prises de parole, d'une grande richesse, ne se prêtent pas aisément à une analyse fondée sur des catégories simples, souvent prédéfinies ou orientées vers des objectifs de mesure. Dans ce contexte, certaines qualités et postures sont essentielles, notamment l'écoute active lors des échanges, la sensibilité interculturelle et la réflexivité qui permettent de respecter la complexité des expériences partagées par les participant·e·s. Ce travail d'analyse exige du temps, de nombreux échanges entre les membres de l'équipe, et parfois des stratégies de co-analyse avec d'autres expertises, telles que celles de chercheur·e·s universitaires ou de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ce processus contribue, en fin de compte, à renforcer la légitimité des savoirs expérientiels, en particulier ceux liés à la pauvreté.

3.5 Renforcer la capacité d'action des participant·e·s

L'accompagnement dans un processus d'empowerment permet de saisir la pertinence et la profondeur des analyses que font ces personnes des enjeux qu'elles rencontrent, particulièrement

lorsque leurs expériences et vécus sont collectivisés. C'est là l'essence même de la volonté des OC de se mobiliser « AVEC » les personnes, et non « POUR » elles. La participation citoyenne, en particulier des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, est un des fondements de la pratique d'organisation communautaire (RQIIAC, 2020). Toutefois, plusieurs obstacles structurels freinent la mise en œuvre d'une véritable action collective autodéterminée. D'une part, la Santé publique a tendance traditionnellement à ignorer ou à invalider les voix et les savoirs expérientiels des personnes premières concernées, en privilégiant les savoirs des experts et une approche par le haut (Niang et al., 2021). Les logiques managériales dominantes au sein de ces institutions, caractérisées par une gestion hiérarchique et centralisée, tendent à imposer des programmes sectoriels centralisés, souvent déconnectés des besoins exprimés localement (Bourque, 2024; Godrie et al., 2018; Niang et al., 2021). Cette perspective oriente souvent les financements vers des initiatives ou des approches privilégiant la science fondée sur les données probantes, ce qui ne favorise pas les approches *bottom-up* ainsi que le renouvellement de l'expertise en accompagnement citoyen nécessaires au développement de la participation citoyenne (Parent et al., 2013). Cette logique institutionnelle a des effets importants sur l'organisation communautaire qui s'est distancée, depuis les années 1980, de l'accompagnement des citoyen-ne-s pour être en soutien aux organismes communautaires. Bien qu'elle soit reconnue comme essentielle, la capacité des OC à soutenir la participation des citoyen-ne-s dans une perspective d'empowerment s'est vue affaiblie (Parent, 2016). Dans ce contexte, une des finalités des « cafés-discussions » était également d'outiller les OC de la DSP afin qu'ils et elles puissent développer une action collective avec des personnes directement concernées, tout en se familiarisant avec les enjeux liés aux changements climatiques.

3.6 Retombées pour la Santé publique

130

Les différentes stratégies de mobilisation mises en œuvre dans le cadre de cette démarche ont eu des retombées significatives pour l'équipe, comme en témoignent⁵ trois OC locaux :

J'en reviens pas qu'on ne leur avait jamais directement demandé leur avis sur des projets d'aménagement... j'ai envie d'aller consulter d'autres groupes. (OC local)

Au-delà de la simple consultation des personnes dans leur milieu de vie, cette initiative a permis aux OC, ainsi qu'aux autres expertises de l'équipe CC, d'acquérir des compétences ancrées dans le travail de terrain, auprès et avec les personnes. Certains membres de l'équipe ont demandé davantage de formation à cet effet :

Animer dans les milieux de vie, c'est très différent que d'animer une table de concertation avec des partenaires. (OC local)

Des apprentissages ont aussi été nommés au regard des changements climatiques :

Ça me rend plus outillée et me montre que je suis capable de parler des changements climatiques et que c'est relié à mes autres dossiers. Ça rend les changements climatiques plus concrets et ça montre comment je suis capable de travailler cette priorité dans le milieu. (OC local)

Ce constat est particulièrement éclairant, car partir des enjeux exprimés directement par les personnes en situation de pauvreté permet de s'assurer que les actions mises en place dans le cadre de la transition écologique ne contribuent pas à aggraver la pauvreté ou à renforcer l'exclusion sociale (Manon et Autin, 2025).

5 Les témoignages sont tirés du rapport sur les cafés-discussions (Montplaisir, 2024b, p. 25-26).

3.7 Retombées pour les milieux de vie

D'autres retombées des « cafés-discussions » ont été observées dans les milieux de vie, notamment à travers des initiatives de mobilisation citoyenne. Par exemple, un projet a été lancé dans un HLM visant à déplacer la terrasse commune d'un îlot de chaleur vers un îlot de fraîcheur. Préoccupé-e-s par les effets de la chaleur extrême, les participant-e-s aux cafés-discussions ont souhaité poser un geste concret en ce sens. Accompagné-e-s par l'intervenante sociale de l'Office d'habitation, ces résident-e-s ont rapidement mobilisé une cinquantaine de personnes, qui ont signé une lettre d'intention en faveur de l'amélioration de l'aménagement extérieur de la résidence. Après quelques rencontres et avec le soutien technique de l'équipe CC, les résident-e-s ont choisi de concrétiser ce projet de réaménagement, notamment en tirant parti d'un financement déjà prévu pour la réfection du stationnement. Grâce à cette initiative, ils et elles ont pu profiter d'un été 2024 plus agréable. Cet exemple illustre comment les pratiques d'organisation communautaire peuvent non seulement rejoindre efficacement les populations les plus vulnérables aux changements climatiques, mais aussi mobiliser les forces vives d'un milieu, à condition que les moyens et les ressources soient mises à disposition.

CONCLUSION

Les organisateur-trice-s communautaires sont appelé-e-s à travailler davantage auprès des populations en situation de pauvreté en ce qui a trait aux conséquences des changements climatiques (Villemagne et Champoux, 2024). L'originalité de ce récit de pratique, ancré dans la perspective de l'organisation communautaire, est de mettre en lumière des stratégies qui sont déjà connues et documentées, mais qui peuvent être mises au service d'une lutte aux changements climatiques arrimée à la réalité des populations les plus exposées à leurs conséquences. Grâce à leur connaissance fine des communautés locales ainsi que des déterminants sociaux de la santé, ces professionnel-le-s facilitent la visibilité accrue des réalités complexes vécues par ces populations. Puis, par sa fonction de liaison avec les partenaires et les citoyen-ne-s, l'organisation communautaire sait bâtir des mécanismes participatifs adaptés qui permettent un rapprochement et une meilleure compréhension mutuelle entre les acteur-trice-s de santé publique, les milieux de vie et les populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Finalement, grâce à leur expertise en mobilisation, les organisateur-trice-s communautaires peuvent accompagner une mise en action significative, permettant aux personnes premières concernées d'agir concrètement sur leurs conditions de vie. Parce qu'au-delà de la consultation, le but de la démarche est d'impulser l'action et d'influencer plus largement vers une transition écologique juste. Une véritable rencontre permet de percevoir, chez les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, les forces en présence. En ne considérant les voix marginalisées que comme de simples sources d'information, nous perdons toute la richesse potentielle de leur apport (Lamoureux, 2016).

ABSTRACT:

In the face of challenges posed by climate change, impoverished and socially excluded populations experience disproportionate impacts. Community organizers play a central role in implementing collective actions in collaboration with these populations. Through participatory processes, these mobilizing approaches foster active civic engagement, which is crucial for designing initiatives tailored to the realities of these communities. This article examines how the skills and approaches of community organizations can contribute to a more just climate transition, drawing on a public health initiative conducted in the Bas-Saint-Laurent region. Community organization professionals, as local actors and intermediaries between public institutions and communities, represent a strategic lever to counter

the invisibilization of lived experiences, adapt practices to the analytical frameworks of those most directly affected, and strengthen their capacity for action. Through the implementation of specialized consultations and concrete support for actions, this approach aims to influence decision-making processes that are often disconnected from the concerns of people living in poverty and experiencing social exclusion. In the context of climate change, this approach aims to center marginalized populations in reflection and inspire partner mobilization in favor of greater social justice.

KEYWORDS:

Climate change, poverty, civic engagement, public health, community organizing

RÉFÉRENCES

- Boivin, M., Grenier, G. et Dragomir, A. (2024, décembre). *Parler efficacement des changements climatiques*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3591-parler-efficacement-changements-climatiques.pdf>
- Bouchard-Bastien, E., Brisson, G., Goupil-Sormany, I. et Parent, A.-A. (2023). Participation citoyenne. Dans I. Goupil-Sormany, M. Debia, P. Glorennec, J.-P. Gonzalez et N. Noisel (dir.), *Environnement et santé publique. Fondements et pratiques* (p. 433-453). Presses de l'EHESP.
- Bourque, D., Goglio, C., Hamel, A., Le Dorze-Cloutier, G. et Morin, L. (2024). Défis de la transition socioécologique pour les praticien-ne-s en intervention collective. *Intervention*, 159, 37-47. <https://doi.org/10.7202/1111611ar>
- Bourque, D. (2024). L'intervention de groupe et l'intervention collective en travail social. Dans D. Bourque (dir.), *Mettre en œuvre le travail social de demain* (p. 93-123). Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D., Lachapelle, R. et Mailhot, M. (2025). L'organisation communautaire, première ligne en santé et services sociaux. Dans *Instituts universitaires de première ligne en santé et services sociaux du Québec. Des soins et services de première ligne au Québec informés par la science : un recueil d'avis d'expertes et d'experts* (p. 48-53). https://api.vitam.ulaval.ca/storage/Recueil_IUPLSSS_2025.pdf
- Briand, A.-S. et Scott, E. (2023). *Développement d'un dialogue autour des changements climatiques entre la Direction de la santé publique et la population du Bas-Saint-Laurent* [document inédit]. Direction régionale de santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.
- Burkett, M. (2018). Behind the veil: Climate migration, regime shift, and a new theory of justice. *Harvard Civil Rights - Civil Liberties Law Review*, 53(2), 445-493.
- Chakraborty, L., Rus, H., Henstra, D., Thistlethwaite, J., Minano, A. et Scott, D. (2022). Exploring spatial heterogeneity and environmental injustices in exposure to flood hazards using geographically weighted regression. *Environmental Research*, 210, 112982. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2022.112982>
- Comim, F. (2008). Climate Injustice and Development: A capability perspective. *Development*, 51(3), 344-349. <https://doi.org/10.1057/DEV.2008.36>
- D'Amours, A.-M., Poulin, É. et Van Neste, S. L. (2022). À la marge de l'adaptation aux changements climatiques : l'apport du milieu communautaire dans la réduction des vulnérabilités à la chaleur accablante. Dans *Répertoire des recherches Villes, climat et inégalités. VRM – Villes Régions Monde*. <https://www.vrm.ca/a-la-marge-de-ladaptation-aux-changements-climatiques-lapport-du-milieu-communautaire-dans-la-reduction-des-vulnerabilites-a-la-chaleur-accablante/>
- Duval, M., Fillion, E. et Fournier, P. (2011). Intervenir pour favoriser l'agir ensemble. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 26-46. <https://doi.org/10.7202/1006127ar>
- Favre, M., Lainard, M. et Loiseau, L. (2012). Participation des usagers dans les projets de santé publique : réalités et paradoxes. *Spécificités*, 5(1), 139-152. <https://doi.org/10.3917/spec.005.0139>
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198237907.001.0001>
- Füssel, H. M. (2010). How inequitable is the global distribution of responsibility, capability, and vulnerability to climate change: A comprehensive indicator-based assessment. *Global environmental change*, 20(4), 597-611.

- Giaccone, L. (2022) *Inégalités de richesse et changement climatique : interactions, modélisations et perspectives* [mémoire de maîtrise, Faculté d'économie de Grenoble]. https://obsant.eu/entrees/20221024Giaccone_Memoire.pdf
- GIEC (2022). Summary for Policymakers [H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller et A. Okem (dir.)]. Dans *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem et B. Rama (dir.)]. Cambridge University Press (p. 3-33). DOI:10.1017/9781009325844.001.
- Godrie, B., Ouellet, G., Bastien, R., Bissonnette, S., Gagné, J., Gaudet, L., Gonin, A., Laurin, I., McAll, C., McClure, G., Régimbal, F., René, J.-F. et Tremblay, M. (2018). Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1051406ar>
- Godrie, B. (2019). La co-construction des savoirs au prisme de l'épistémologie et des inégalités sociales, *Sociologies*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.11620>.
- Grenier, G., Lapointe, M. et Senay, M.-H. (2024). Prévenir la maladaptation dans l'action climatique : une lunette « équité ». *Climatoscope*, 06, 54-59. <https://climatoscope.ca/article/prevenir-la-maladaptation-dans-laction-climatique-une-lunette-equite/>
- Guivarch, C. et Taconet, N. (2020). Inégalités mondiales et changement climatique. *Revue de l'OFCE*, 165(1), 35-70. <https://doi.org/10.3917/reof.165.0035>.
- Hansotte, M. (2013). *Mettre en œuvre les intelligences citoyennes, une méthodologie de Majo Hansotte*. Le Monde selon les femmes.
- Hedahl, M., Fruh, K. et Whitlow, L. (2022). Climate Change Mitigation. Dans *The Routledge Companion to Environmental Ethics* (1^{re} éd., p. 256-270). Routledge.
- Ilardo, L. Hallmich, C. et Khan, S. (2022). Pour une justice environnementale québécoise : réalités, arguments, pistes d'action. Fondation David Suzuki.
- Laigle, L. (2019). Justice climatique et mobilisations environnementales. *VertigO*, 19(1). <https://id.erudit.org/iderudit/1065413ar>
- Lamoureux, D. (2016, réimpression en 2022). Préface. Dans P. Hill Collins, *Pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment* (p. 5-23). Éditions du remue-ménage.
- Laville, J.-L. et Salmon, A. (2022). Participation citoyenne et émancipation. Dans *Pour un travail social indiscipliné. Participation des citoyens et révolution des savoirs* (p. 153-178). Érès. <https://shs.cairn.info/pour-un-travail-social-indiscipline--9782749273204-page-153?lang=fr>.
- Lesemann, F. et St-Germain, L. (2014). Le rôle de la concertation intersectorielle, de la participation citoyenne et de l'action collective pour soutenir le développement des communautés et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une approche régionale et nationale comparative (publication no 2012-PC-164517). Institut national de la recherche scientifique (INRS). https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/09/pauvrete2011-2012_lesemann_f_rapport-final.pdf
- Loignon, C., Dupéré, S., Godrie, B. et Leblanc, C. (2018). « Dés-élitiser » la recherche pour favoriser l'équité en santé. Les recherches participatives avec des publics en situation de pauvreté en santé publique, *Éthique publique*, 20(2). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.4058>
- Manon, M. et Autin, G. (2025). La justice épistémique au service de la transition socioécologique : le cas d'un organisme nord-montréalais de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. *Organisations et territoires*, 34(1), 50-69.
- Mercier, C. et Bourque, D. (2021). La posture et l'éthique en intervention collective. Dans *Intervention collective en développement des communautés. Éthique et pratiques d'engagement en intervention collective* (p. 37-56). Presses de l'Université du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2023). *Consulter des personnes qui vivent des inégalités sociales en alimentation : guide d'accompagnement pour la réalisation de groupes de discussion*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-289-12W.pdf> 33
- Montplaisir, J., Gelineau, L., Fréchette, A. et Richard, J. (2024a). « Au-delà d'être assis l'un à côté de l'autre » : travailler ensemble pour mieux lutter contre la pauvreté. *Revue du centre METICES*, 18(1), 41-54. https://metices.phisoc.ulb.be/medias/fichier/tef-18vol1-jacinthe-montplaisir-lucie-gelineau-annie-frechette-julie-richard_1721302339737-pdf?ID_FICHE=176204&INLINE=FALSE

- Montplaisir, J., Savard, A., Turgeon-Pelchat, C. et Aubé-Maurice, J. (2024b). *Démarche citoyenne auprès des populations sensibles aux changements : rapport du projet « café-discussion » printemps 2024*. Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent. <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/vivre-en-sante/conseils-prevention/sante-environnementale/changements-climatiques>
- Niang, M., Dupéré, S. et Gagnon, M.-P. (2021). L'innovation en santé est-elle perçue comme étant technologique ou sociale? Une réflexion conceptuelle dans le domaine de la santé publique. *Organisations et territoires*, 30(1), 1-14.
- Organisation internationale pour les migrants (OIM) (2024). *Impacts du changement climatique sur la santé : répercussions sur le développement et la mobilité humaine*. ONU Migration. https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/documents/2024-01/iom-health_climate-change_position-paper_10.01.2024_fr.pdf
- OXFAM (2023, novembre). *Climate Equality: A planet for the 99%*. OXFAM International. <https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/Full-report-english.pdf>
- Parent, A.-A., Roy, M., Lavoie, C., Gauthier, A., O'Neill, M. et Simard, P. (2013). Organismes communautaires et développement des communautés : une pratique d'intervention sociale territoriale qui mérite réflexion. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 118-132. <https://doi.org/10.7202/1024983ar>
- Parent, A.-A. (2016). Pratique réflexive et organisation communautaire : le point de vue de professionnels sur la stratégie de soutien au développement des communautés en santé publique. *Approches inductives*, 3(1), 39-67. <https://doi.org/10.7202/1035194ar>
- Qiang, Y. (2019). Disparities of population exposed to flood hazards in the United States. *Journal of Environmental Management*, 232, 295-304. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2018.11.039>
- RQIIAC (2020). *Pratiques d'organisation communautaire dans les établissements de santé et de services sociaux au Québec* (édition actualisée). Presse de l'Université du Québec.
- Senay, M.-H., Cunningham, J. et Ouimet, M.-J. (2023, juillet). *Pour une transition juste : tenir compte des inégalités sociales de santé dans l'action climatique*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2023-07/3342-inegalites-sociales-sante-action-publique.pdf>
- Sénéchal, J., Bourque, D. et Verreault, G. (2021). Action collective et participation citoyenne : leçons tirées de l'expérience La voix des parents. *Intervention*, 152, 175-186. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/152/action-collective-et-participation-citoyenne-lecons-de-l'experience-de-la-voix-des-parents-vecue-dans-la-mrc-de-pontiac-en-outaouais/>
- Skinner, E. (2012). Genre et changement climatique : panorama. BRIDGE, Institute of Development Studies.
- Torres, S. (2024) Pauvreté et besoins de base. Dans *La réduction de la maladie au Québec* par l'Association pour la santé publique du Québec (p. 55-58). <https://moinsdemaladies.ca/wp-content/uploads/2024/10/LivreReductionMaladie.pdf>
- Turgeon-Pelchat, C., Dodeler, C., Savard, A., Turcotte, S. et Aubé-Maurice, J. (2023). Santé et adaptation aux changements climatiques au Bas-Saint-Laurent. Volet Évaluation de la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques (VRAC). Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent. Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent. https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/cisss_bsl_rapport_sante_publique_v6.pdf
- Villemagne, C. et Champoux, M. (2024). Interventions éducatives et formation en travail écosocial : le cas d'un programme d'éducation relative aux changements climatiques dans un organisme d'éducation populaire au Québec. *Intervention*, 159, 49-60. <https://doi.org/10.7202/1111612ar>